



Voiture de 5 mois accidentée

Par **valou13950**, le **23/03/2010** à **19:22**

Bonjour,

j'ai une peugeot 207 achetée en octobre 2009 elle a donc 5 mois.

le 22 février 2010 une voiture recule sur une départemental, et viens me rentrer dedans à l'avant droit. apparemment il y a la portière, le pare-choc, l'aile, l'anti-brouillard qui a bougé. le lundi 1 mars l'expert passe et dit qu'elle est réparable que c'est que de la carrosserie. rendez-vous pris chez le garagiste (concessionnaire peugeot) pour la déposer le 9 mars on me dit que je vais pouvoir la récupérer le jeudi soir.

Jeudi après-midi sans nouvelle du garagiste je l'appelle il me dit qu'en démontant la voiture il c'est aperçu que c'était plus important et qu'il fait revenir l'expert. elle sera prête pour le lendemain vendredi 12 mars.

vendredi en fin d'après-midi pas de nouvelle du garagiste je rappelle le concessionnaire il me dit elle est remontée mais elle est toute tordue on ne peut pas vous la redonner comme ça il faut que l'expert passe au garage il doit venir lundi matin vous l'aurez mercredi 17 mars. (je précise que je n'ai pas les moyens de louer un véhicule donc en attendant je me débrouille pour me déplacer au boulot). lundi matin je rappelle le garage pour connaître l'avis de l'expert on me dit que c'est rien il faut la tirer mais que mercredi je récupère mon véhicule. je demande précision si je risque une dépréciation du coût du véhicule on me répond que non. mercredi en fin d'après-midi je rappelle le garage car toujours pas de nouvelle (et oui c'est encore moi qui paye) on me dit que ma voiture n'est pas prête car il y a un marbre et après avoir questionné la personne que j'avais au bout du fil (je précise que ce n'est pas la même que d'habitude) il me confirme qu'il faut compter une dépréciation de la valeur du véhicule entre 17 et 20% du prix de l'argus. j'appelle mon assurance qui me dit qu'elle n'a aucun document de l'expert et qu'il faut que je me rapproche de lui. j'appelle le cabinet on me dit que mr sera là lundi 22 mars. le lundi en question j'appelle l'expert il me dit que c'est rien qu'il minimisera sur la facture ce qu'on a fait mais pour lui il y a pas dépréciation du coût sauf que à choisir entre deux véhicules à la vente un non accidenté et la mienne pour la même valeur il prendra l'autre. je rappelle mon assurance me dit qu'ils non rien dans mon dossier à la limite

j'en sais plus qu'eux. aujourd'hui texto du garage pour aller récupérer mon véhicule surprise elle est toujours décalé au niveau de l'avant j'ai encore fait 60 km pour rien que faire???

Par **ascott**, le **24/03/2010** à **19:09**

Tout d'abord, faire constater par votre assureur; s'il ne prend pas la problème en mains adressez vs en LR à votre compagnie et demandez un autre expert

Qu'en pense la carrossier; s'il vous appuie joignez son témoignage

S'il y a blocage, déposez une plainte au Procureur

Attention aux délais, agissez vite

et, idéalement rapporter le véhicule au carrossier mais vous en avez sans doute besoin...